

Versailles, le

28 JAN. 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du Bureau d'AQUAVESC aura lieu le :

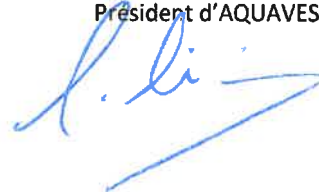
Lundi 03 février 2025 à 8h30
12 rue Mansart 78000 Versailles

Je tiens à vous rappeler que pour l'obtention du quorum seront seulement comptabilisées les personnes présentes. Si vous souhaitez donner procuration à un autre membre du Bureau, il vous est demandé de transmettre au préalable aux services un pouvoir dûment complété. Je vous remercie de bien vouloir l'adresser à : eh.montet@etaso.fr.

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESC



Versailles, le 28 JAN. 2025

ORDRE DU JOUR

Bureau du lundi 03 février 2025 à 8h30

12 rue Mansart 78000 Versailles

Approbation du procès-verbal du Bureau syndical du 20 novembre 2024

2025/01 : Avenant n°2 à la promesse de vente – cession des parcelles du site « Butte de Picardie » – AQUAVESC/DUVAL DEVELOPPEMENT ILE-DE-FRANCE (PJ)

2025/02 : Avenant n°3 à la convention de gardiennage – cession des parcelles du site « Butte de Picardie » – AQUAVESC/DUVAL DEVELOPPEMENT ILE-DE-FRANCE (PJ)

2025/03 : Adhésion au Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) – site de la Chapelle

Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESC

